

Les enfants invisibles

Dossier pédagogique

Éducation à la citoyenneté, à la solidarité
et aux droits de l'enfant

Niveaux collège / lycée



Octobre 2009

unicef 

 20 ANS

Correspondances avec les programmes scolaires

NB : Ce tableau prend en compte les programmes en vigueur à la rentrée 2009.

Éducation civique	
Classe de 6 ^e	I. Le collégien (thème 2 : l'éducation, un droit, une liberté, une nécessité).
	II. L'enfant (thèmes 1, 2 et 3 : une personne ; un mineur ; une personne qui a des droits et des devoirs).
Classe de 5 ^e	I. L'égalité (le refus des discriminations ; la dignité de la personne)
	II. La solidarité (l'esprit de solidarité ; la solidarité instituée)
Classe de 4 ^e	I. Les libertés et les droits (des droits de nature différente)
	Construire un projet en éducation civique avec les partenaires de l'Education nationale (par exemple, travail sur une convention internationale)*
Éducation civique juridique et sociale	
Classe de Seconde	Citoyenneté, intégration et exclusion.
Géographie	
Classe de Terminale STG	III. Uniformisation et fractures du monde – sujet d'étude au choix : la santé.
	Idem – sujet d'étude au choix : l'éducation.

* Cf. « Accompagnement des programmes du cycle central 5^e-4^e »

Sommaire du dossier

Introduction : 7 enfants, 7 destins, des millions d'enfants exclus et invisibles	p. 3
Les enfants invisibles, le film	p. 4
Activités en classe	p. 6
Repères : La CIDE	p. 7
Repères : Les droits de l'enfant : histoire d'une notion	p. 8
Activités en classe	p. 9
Repères : La situation des enfants dans le monde aujourd'hui	p. 10
Repères : Unicef : unissons-nous pour les enfants	p. 11
Fiche thématique	
Le droit à l'éducation.....	p. 12
Activités en classe	p. 14
Fiche thématique	
Les enfants et la guerre.....	p. 16
Activités en classe	p. 18
Fiche thématique :	
Le travail des enfants.....	p. 20
Activités en classe	p. 22
Fiche thématique :	
Santé des enfants et VIH-sida.....	p. 24
Activités en classe	p. 26

7 films, 7 destins...

Des millions d'enfants exclus et invisibles

Des millions d'enfants se heurtent à la pauvreté, à l'abandon, au manque d'éducation, à la malnutrition, à la discrimination, à la négligence et à la vulnérabilité. Pour eux, la vie est chaque jour un combat pour survivre. Qu'ils habitent dans des agglomérations urbaines ou en milieu rural, ils risquent d'être privés de leur enfance, d'être exclus de services essentiels comme les hôpitaux et les écoles, privés de la protection d'une famille et d'une communauté, exposés aux risques d'exploitation et de maltraitance. Pour ces enfants, la notion d'enfance – définie comme la période de la vie où l'on grandit, apprend, joue, en toute sécurité – est en pratique dénuée de sens.

Orphelins, enfants des rues, enfants exploités, petites filles mariées trop précocement...

Ces enfants deviennent invisibles lorsqu'ils sont maltraités et exploités à l'insu de tous, et qu'ils cessent d'être comptabilisés dans les statistiques. Des enfants que l'on voit tous les jours peuvent aussi devenir « invisibles » lorsqu'ils sont négligés ou ignorés. La discrimination, la pauvreté, le VIH-sida, les conflits armés et une mauvaise gouvernance sont les causes profondes de l'exclusion de ces enfants.

Les enfants qui courent le plus de risques de devenir invisibles sont ceux qui n'ont pas d'identité officielle, qui grandissent sans l'affection de leurs parents ou d'une famille, qui sont obligés d'assumer très tôt des responsabilités d'adultes, et qui sont exploi-

tés à des fins de profit. Le monde ne peut pas se permettre de perdre ces enfants de vue. Et pourtant, malgré des efforts importants de la communauté internationale pour améliorer la vie des enfants, nombre d'entre eux restent vulnérables, marginalisés et laissés pour compte.

Or, les enfants méritent de vivre en toute sécurité et dans la dignité. Les mauvais traitements et l'exploitation bafouent l'intégrité de chaque enfant, outre qu'ils constituent une violation intolérable de ses droits. Il est essentiel de protéger les enfants pour garantir leur santé physique et affective, leur bien-être général, et leurs chances de réaliser tout leur potentiel. Cette protection est donc fondamentale à un développement humain durable.

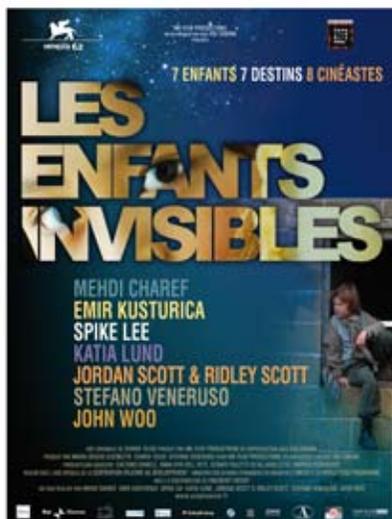
Parce que le film *Les enfants invisibles* dénonce la situation d'enfants dont la vie et le destin sont devenus invisibles aux yeux de leur entourage et du monde, **l'Unicef France** a souhaité s'associer à sa diffusion pour sensibiliser les jeunes aux conditions de vie des enfants dans le monde et au respect de leurs droits. À travers les personnages du film, ce sont en effet les dizaines de millions d'enfants vivant dans la rue, les centaines de milliers d'enfants pris dans les conflits armés, les plus de deux millions d'enfants de moins de quinze ans vivant avec le virus du sida, les **millions d'enfants exclus, qui s'expriment**.

Avec ce dossier pédagogique conforme aux **programmes scolaires**, les enseignants pourront nourrir, de façon concrète, leurs activités pédagogiques. À l'occasion des **20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant**, en 2009, il était plus que jamais urgent de rappeler le sort de ces millions d'enfants qui vivent dans l'ombre.



Contact Unicef : cledoux@unicef.fr

Les enfants invisibles Le film



Les Enfants invisibles

Un film de

Medhi Charef, Emir Kusturica, Spike Lee, Katia Lund, Jordan & Ridley Scott, Stefano Veneruso, John Woo

Les destins d'enfants issus des quatre coins du monde vus par huit parmi les plus grands réalisateurs. Sept vies contrariées, sept enfances mal aimées ou maltraitées, comme autant de témoignages et de prises de conscience de la part des adultes.

Nationalité : Italie **Année :** 2007

Visa d'exploitation : 119982

Durée : 2h09. **Format :** 1.85, SRD, couleur

Distribution : Acte Films

Edition Vidéo : One plus One

Le film a été réalisé avec le soutien de l'**Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance)** et du **PAM (Programme Alimentaire Mondial)**, agences des Nations unies qui travaillent dans le monde entier pour protéger les enfants des ravages de la précarité et des abus.

7 destins d'enfant, 8 réalisateurs

Tanza

de Mehdi CHAREF

A 12 ans, Tanza n'a pour toute famille qu'un groupe d'enfants soldats qui parcourent la brousse, lourdement armés, à la recherche d'ennemis.

Thématiques : Enfants soldats. Droit aux loisirs. Droit à une famille / enfants orphelins. Education.

Blue Gipsy

de Emir KUSTURICA

Uros a passé une grande partie de sa courte vie dans un centre de détention juvénile. Alors qu'approche sa libération, il s'interroge : pourra-t-il changer de vie ou son père l'obligera-t-il encore à voler pour lui ?

Thématiques : Travail des enfants. Education. Droit aux loisirs. Droit à la protection contre les mauvais traitements. Justice des mineurs.

Jesus Children of America

de Spike LEE

Blanca partage sa vie entre l'école et ses amies. Un incident à l'école va lui révéler brusquement ce qui n'est un secret que pour elle : elle est née séropositive.

Thématiques : Santé et VIH-sida. Discrimination

Bilu & Joao

de Katia LUND

Bilu et João, deux enfants débrouillards, se battent pour s'en sortir dans les rues de São Paulo. Canettes vides, cartons, vieux clous, etc. sont autant de trésors qu'ils revendent aux recycleurs

Thématiques : Travail des enfants. Pauvreté. Accès à la nourriture. Education. Droit au jeu et aux loisirs. Droit à une famille.

Jonathan

de Jordan et Ridley SCOTT

Photo-reporter, Jonathan a été profondément traumatisé par ses dernières missions. Alors qu'il court pour échapper à ses pensées, il entame une régression physique vers l'enfance.

Thématiques : Enfants et guerre. Droit à la protection contre les mauvais traitements.

Ciro

de Stefano VENERUSO

Petits voleurs de la banlieue de Naples, Ciro et Bertucciello agressent un automobiliste pour lui voler sa montre et s'enfuient chacun dans une direction opposée.

Thématiques : Travail des enfants. Pauvreté. Accès à la nourriture. Education. Droit aux loisirs. Droit à la protection contre les mauvais traitements. Justice des mineurs.

Song Song & Little cat

de John WOO

Song Song s'ennuie dans sa grande maison pendant que ses parents se déchirent. Little Cat est orpheline et doit travailler pour survivre.

Une poupée de porcelaine et leur rencontre aussi brève qu'inattendue redonneront à l'une comme à l'autre un sourire et un espoir.

Thématiques : Travail des enfants. Pauvreté. Accès à la nourriture. Education. Droit aux loisirs. Droit à la protection contre les mauvais traitements.

Les enfants invisibles **Le film**



Jonathan
de Jordan et Ridley Scott
Ecosse



Ciro
de Stefano Veneruso
Italie



Blue Gipsy
de Emir Kusturica
Serbie



Jesus Children of America
de Spike Lee
Etats-Unis



Song Song & Little Cat
de John Woo
Hong-kong



Bilu & Joao
de Katia Lund
Brésil



Tanza
de Medhi Charef
Burkina Faso

> Activités en classe

Questionnaire après le visionnage du film



1. Quelles sont vos impressions sur la vie des enfants qui figurent dans le film ? Y a-t-il des choses qui vous ont choqué ?

Pour bâtir votre réponse, vous pourrez vous appuyer sur les questions suivantes, plus précises :

- Ces enfants ont-ils des conditions de vie aisées ?
- Quelles relations ont en général ces enfants avec leurs parents ?
- Quelle place ont les jeux dans leur vie ?
- Pourquoi peut-on dire que ces enfants ont souvent une vie d'adultes ?
- De quels mauvais traitements ces enfants ne sont-ils pas protégés ?

2. L'Unicef appelle « enfants invisibles » les enfants qui sont maltraités et exploités à l'insu de tous, et ne sont donc pas comptabilisés dans les statistiques. Même des enfants que l'on voit tous les jours peuvent devenir « invisibles » lorsqu'ils sont négligés ou ignorés.

En quoi cette appellation se justifie-t-elle pour les enfants présentés dans ce film ?

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)

Texte abrégé

- J'ai le droit d'avoir un nom et une nationalité.
- J'ai le droit d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée.
- J'ai le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné.
- J'ai le droit d'aller à l'école.
- J'ai le droit d'être protégé de la violence et de l'exploitation.
- J'ai le droit de ne pas faire la guerre, ni de la subir.
- J'ai le droit d'avoir un refuge, d'être secouru.
- J'ai le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé.
- J'ai le droit de jouer, danser, chanter.
- J'ai le droit à la liberté de pensée et de religion.
- J'ai le droit d'être écouté des adultes et de leur dire « non ».

Les adultes doivent respecter et garantir les droits des enfants.

La **Convention internationale des droits de l'enfant** est le traité relatif aux droits de l'homme le plus largement ratifié de l'histoire (193 États). Elle a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le **20 novembre 1989**.

En la ratifiant, les États s'engagent à respecter un ensemble d'obligations contraignantes envers les enfants.

Elle comprend 54 articles qui définissent l'ensemble des droits de l'enfant.

Source : Unicef France

D'après la Convention internationale des droits de l'enfant (20 novembre 1989).

Pour découvrir le **texte intégral de la CIDE** : www.unicef.fr

Photo : Song Song & Little cat



Repères Les droits de l'enfant : histoire d'une notion

Il faut attendre le siècle des Lumières pour qu'émerge peu à peu la notion de **droits de l'enfant**.

Avant le XVIII^e siècle, la conception de l'enfance est en effet très éloignée de cette idée : **durant l'Antiquité**, l'éducation peut être très rude. À Sparte, elle consiste à endurcir physiquement les jeunes citoyens ; à Rome, un père a droit de vie ou de mort sur son enfant. En outre, si au **Moyen Âge** l'Église cherche à protéger le nouveau-né, symbole de pureté et d'innocence, l'enfant n'est toutefois pas encore reconnu comme un **individu à part entière**. Ce sont **les Lumières**, et en particulier Jean-Jacques Rousseau, qui lui confèrent ce statut.

La **Révolution française** affirme, quant à elle, les **droits à l'instruction**, à **l'assistance** (1793), multiplie le nombre des écoles (1795) – ce qui sera confirmé par les **lois sur l'instruction du XIX^e siècle**. En outre, pendant l'industrialisation, les pays occidentaux adoptent peu à peu une législation limitant le **travail des enfants**.

Dans les années 1920, le pédiatre polonais Janusz Korczak diffuse, dans ses écrits, **l'idée de droits positifs des enfants** (comme les droits d'expression, de participation, d'association), qui seront repris par les articles 12 à 17 de la Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant de 1989.

La première étape juridique menant à une convention des droits de l'enfant n'a toutefois lieu qu'en **1924** avec la **Déclaration de Genève**, entérinée par la Société des Nations et qui tente de codifier les droits fondamentaux des enfants.

En **1946**, soit un an après la création de l'ONU, est créé **l'Unicef** (voir p.11). En **1948**, la **Déclaration universelle des droits de l'homme**, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies, souligne que « *la maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales* » et voit dans la famille « *l'élément naturel et fondamental de la société* » ; en **1959**, une **deuxième Déclaration des droits de l'Enfant** est ensuite adoptée afin de compléter celle de 1924.

En **1976**, deux **pactes internationaux** relatifs, respectivement, aux droits civils et politiques, et aux droits économiques, sociaux et culturels, posent un

cadre juridique international en matière de droits de l'homme. Reste à **l'adapter pour les enfants**. C'est ce à quoi travaille la Commission des droits de l'homme dans les années 1980 à partir d'une proposition de Convention rédigée par la Pologne. Enfin, la **Convention relative aux droits de l'enfant** est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. Elle entre en vigueur le **2 septembre 1990**. Désormais, les droits de l'enfant ont un caractère juridiquement contraignant.

À ce jour, **193 états**, dont la France dès le 7 août 1990, ont **ratifié** la Convention internationale des droits de l'enfant. C'est l'instrument relatif aux droits de l'homme le plus largement ratifié de l'histoire.

Photo : Jonathan



> Activités en classe

Activités Collège (4^e, 3^e)

1. À quels grands textes historiques fait penser la notion de « droits de l'enfant » ?

Pensez à la notion de droits de l'homme et complétez le tableau suivant. :

Pays	Nom	Date	Contenu concernant les droits de l'homme
Angleterre	Habeas corpus	1679	
États-Unis	Déclaration d'indépendance	1776	
France	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	1789	
Monde	Déclaration universelle des droits de l'homme	1948	

2. Cherchez la date d'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant. Que constatez-vous par rapport aux dates que vous avez trouvées pour les autres textes ?

3. Que signifie le terme « Convention » ? En quoi une « Convention » est-elle différente d'une « déclaration » ?

4. Grâce au travail que vous venez de faire, vous pouvez maintenant entourer, dans la version abrégée de la Convention internationale des droits de l'enfant (présentée page 7), les droits des enfants qui ne sont pas respectés dans le film. Que constatez-vous ?

Repères La situation des enfants dans le monde aujourd'hui

Les **droits de l'enfant** tels qu'ils sont définis dans la CIDE, ne sont **pas suffisamment respectés** aujourd'hui :

- en matière de **santé**, les enfants sont encore victimes du manque de soins. La mortalité des moins de 5 ans est de 68 pour 1000 (soit 8,8 millions d'enfants par an), 72 pour 1000 dans les pays en développement (par comparaison, elle est en France de 4 pour 1000). 31 enfants sur 1000 ont un retard de croissance, qu'il soit modéré ou grave.
- dans le domaine de **l'éducation**, le taux net de fréquentation dans le primaire est de 87 % et seuls 79 % des enfants inscrits à l'école primaire arrivent en 5^e année. Ainsi, le taux d'alphabétisation des adultes ne s'élève qu'à 83,1 %.
- la **violence** et les mauvais traitements sont très répandus dans le monde : l'Unicef estime que 300 millions d'enfants, sur plus de 2 milliards seraient victimes de violence, d'exploitation et de maltraitance aujourd'hui.

Les enfants des **pays les moins avancés (PMA)** sont ceux les plus susceptibles d'être défavorisés. Le taux de mortalité des moins de 5 ans est de 130 pour 1000 dans ces pays, celui du retard de croissance s'y chiffre à 42 pour 1000. Le taux d'alphabétisation dans les PMA est de 63 % pour les hommes et 45 % pour les femmes. En outre, les enfants n'y sont pas bien protégés contre les grandes maladies comme le paludisme : 80 % des enfants de moins de 5 ans dans les pays les moins avancés ne dorment pas sous une moustiquaire. Par ailleurs, les mutilations génitales touchent 37 % des petites filles d'Afrique subsaharienne.

Les **droits des filles** sont singulièrement bafoués dans le monde. Le taux d'alphabétisation des adultes s'élève à 75 % pour les hommes et 65% pour les femmes. Des mauvais traitements touchant spécifiquement les filles s'ajoutent à cette inégalité générale.

En **milieu rural**, les droits des enfants sont généralement moins respectés qu'en milieu urbain. Plus de 80 % de l'ensemble des enfants privés de scolarité primaire en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud vivent en zone rurale. L'exploitation économique des enfants est, à plus de 70 % dans le monde, liée aux travaux des champs. 45 % des enfants de milieu rural sont mariés avant leurs 18 ans.

Les enfants exclus sont donc surtout des **petites filles de milieu rural vivant dans les pays les moins avancés**. Il ne faut toutefois pas oublier que la situation des enfants doit, **partout dans le monde**, faire l'objet d'une attention spécifique, car l'enfance est fragile même dans les pays développés.

Rappelons par exemple qu'**en France**, plus de deux millions d'enfants vivent sous le seuil européen de pauvreté, environ 15 000 enfants sont sans domicile fixe avec leur famille, près de 40 000 enfants et adolescents tentent de se suicider chaque année et environ 100 000 enfants sont en danger ou en risque de l'être.

En 2000, les différents États du monde se sont fixés des objectifs communs assortis d'échéances précises afin d'améliorer notablement la condition des enfants sur l'ensemble de la planète.

Les **Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** visent, pour la période **2000-2015**, à :

- réduire de trois quarts la mortalité maternelle,

- réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans,
- commencer à inverser la tendance à la propagation du VIH-sida, du paludisme et d'autres grandes maladies,
- réduire de moitié la population qui n'a pas accès à l'eau potable,
- réduire de moitié la population qui souffre de la faim, ainsi que celle qui vit avec moins d'un dollar par jour,
- assurer l'éducation primaire pour tous les enfants (filles comme garçons),
- éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement.

Ces OMD sont repris dans la déclaration adoptée par l'ONU en 2002 intitulée « **Un Monde digne des enfants** », qui vise à promouvoir une vie saine et une éducation de qualité pour les enfants ainsi qu'à lutter contre le VIH-sida, et qui ajoute comme objectif la protection des enfants contre les conflits, les maltraitements, l'exploitation et les violences.

C'est ainsi que **des progrès** ont déjà été faits dans de nombreux domaines concernant les enfants. Pour ne donner que les chiffres principaux, la mortalité des moins de 5 ans a chuté de 21 points depuis 1990 ; le taux d'alphabétisation est passé de 76,2 % en 1985-1994 à 83,9 % en 2005-2007 ; le nombre d'enfants qui travaillent a diminué de + de 10 % entre 2000 et 2004.

Ainsi les enfants voient-ils **leur condition peu à peu améliorée**. Toutefois, il reste encore des millions d'enfants à l'écart de ces réalisations positives et qui devraient être l'objet de notre attention : les « enfants invisibles », dont le film permet de rappeler l'existence.

L'**Unicef, Fonds des Nations unies pour l'enfance**, a pour objectif d'aider les enfants à survivre et à s'épanouir, de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence. Guidé par la **Convention internationale des droits de l'enfant**, l'Unicef mène des programmes sur le terrain dans plus de 150 pays et territoires. Tant au niveau national qu'international, l'Unicef se fait l'avocat de l'enfance. Sa **mission de plaidoyer** vise à sensibiliser les publics aux situations les plus difficiles des enfants et à les inciter à agir et à participer à la défense de leurs droits.

L'Unicef dans le monde

L'Unicef, créé il y a plus de 60 ans, est la **première organisation du monde consacrée aux enfants**.

Premier fournisseur mondial de vaccins aux pays pauvres, l'Unicef travaille pour la santé et la nutrition des enfants, une éducation de base de qualité pour tous les garçons et toutes les filles, et la protection des enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le VIH-sida.

Sur le terrain, l'Unicef intervient pour :

- mettre en place des **programmes de développement** à long terme ;
- intervenir dans les **situations d'urgence** (guerres, catastrophes naturelles, etc.) afin d'assister et de protéger les enfants.

L'Unicef est entièrement financé par des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations et de gouvernements.

L'Unicef en France

L'**Unicef France** fait partie des **37 comités nationaux** dans les pays industrialisés qui aident l'Unicef à financer des programmes de développement en faveur des enfants.

Agir au service de la **défense des droits des enfants** du monde en collectant des fonds, mais aussi en sensibilisant les publics à la situation de l'enfance défavorisée et au rôle de l'Unicef, telle est la **mission de l'Unicef en France** qui mobilise plus de 5000 bénévoles, rattachés à 80 comités départementaux.

Droits de l'enfant, enfants soldats, éducation, exploitation des enfants, malnutrition, VIH-sida : autant de thèmes sur lesquels l'Unicef France informe et interpelle les pouvoirs publics, les collectivités locales et territoriales, les organismes institutionnels, les entreprises, le grand public, et notamment les enfants et les jeunes.

Parallèlement, l'Unicef est garant de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant dans notre pays et a pour objectif d'élaborer des **positionnements forts sur la situation des enfants de France** au regard de leurs droits.

L'Unicef France compte aussi un réseau de plus de **160 Villes Amies des Enfants**, établi en collaboration avec l'Association des Maires de France. Ces villes partenaires s'engagent non seulement à soutenir l'Unicef, mais aussi à renforcer l'application de la Convention en France.

Une priorité : sensibiliser les enfants

L'une des priorités du « **plaidoyer** » est de toucher le public **dès le plus jeune âge**. Diffuser auprès des jeunes cette Convention, leur faire prendre conscience de la situation des enfants dans le monde, c'est déjà les préparer à construire un monde plus juste.

Grâce à un **accord-cadre** signé entre l'Unicef et le **ministère de l'Éducation nationale**, le réseau des comités départementaux de l'Unicef peut intervenir dans les classes, à la demande des enseignants, pour organiser des débats, des projections de documentaires, des expositions...

L'un des enjeux éducatifs de l'Unicef France est également d'**aider les acteurs de l'éducation** en leur proposant des produits à vocation pédagogique (cf. www.unicef.fr / Boutique solidaire / Produits pédagogiques).

Parallèlement, l'un des objectifs de l'Unicef France dans le domaine éducatif est de mettre l'accent sur la **participation des jeunes**. Dans les collèges, des « clubs Unicef jeunes », sous la conduite d'enseignants, regroupent des jeunes soucieux de mieux comprendre les problèmes des pays en développement. Dans les lycées, le programme « Jeunes ambassadeurs », s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans qui souhaitent sensibiliser les autres jeunes aux droits de l'enfant.

Comme le souligne Jacques Hintzy, Président de l'Unicef France, « *notre mission est de faire le lien entre les enfants d'ici et les enfants d'ailleurs. L'avenir des uns est intimement lié à l'avenir des autres* ».

2009 : la CIDE a 20 ans !

En 2009, l'Unicef célèbre le **20^e anniversaire** de la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**. La Convention est une **promesse** faite aux enfants il y a 20 ans d'un monde plus respectueux de leurs droits par les pays qui l'ont ratifiée.

Tenir cette promesse, tel est toujours l'enjeu 20 ans après : malgré de réelles avancées, les droits des enfants sont encore trop souvent bafoués.

Fiche thématique Le droit à l'éducation



Photo : Jesus children of America

En chiffres

93 millions d'enfants ne sont pas scolarisés

+ de 50 millions sont des filles

774 millions d'adultes sont analphabètes dans le monde

Les grands enjeux

Le droit à l'éducation est un droit humain fondamental, reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention internationale des droits de l'enfant.

Recevoir une éducation permet aux enfants de :

- mieux protéger leur santé et celle de leurs proches,
- exercer un travail qualifié et sortir de la pauvreté,
- développer leur personnalité en accédant à l'information, à la culture, à l'art,
- prendre part à la vie démocratique.

À l'échelle d'une société, l'éducation représente un enjeu à la fois économique (la formation de la population pour le développement de la société), démographique et sanitaire (partout où l'alphabétisation progresse, le nombre de naissances diminue, la mortalité infantile baisse), politique enfin (l'éducation renforce le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales).

Tous ces liens entre éducation et développement expliquent donc que l'Indice de développement humain (IDH), instrument de mesure créé par l'ONU afin d'évaluer l'état d'avancement d'une société, prend en compte le taux d'alphabétisation à côté d'autres critères comme la richesse nationale et l'espérance de vie à la naissance.

Dans la CIDE

La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) reprend le principe du droit et de l'obligation d'accès à une éducation fondamentale gratuite de la Déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 (article 26).

Mais elle va plus loin en posant l'objectif d'une alphabétisation généralisée et de l'instruction primaire, étendu à l'ensemble du monde, avec pour priorité les pays en développement (**articles 28 et 29**).

La situation actuelle

L'Unicef estime le taux d'analphabétisme, c'est-à-dire l'incapacité complète à lire et à écrire (généralement par absence d'apprentissage), à 16,1 % de la population mondiale de plus de 15 ans, soit près de 774 millions d'adultes. Plus de 72 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés, soit 13 % des enfants dans le monde.

Les enfants qui ne sont pas suffisamment formés résident, dans leur grande majorité, dans les pays du Sud : 95,4 %.

De plus, la scolarité est plus longue dans les pays industrialisés que dans le Sud : si « l'espérance de vie scolaire » est de 16 ans en moyenne en Amérique du Nord et Europe occidentale, elle n'est que de 8 ans en Afrique subsaharienne. Toutefois, les pays du Sud se caractérisent par leur diversité face à l'éducation. Alors que, dans des pays les moins avancés comme l'Éthiopie, le Népal, l'Afghanistan, ou encore le Sénégal, les taux d'alphabétisation sont inférieurs à 50 %, ils dépassent systématiquement les 80 % dans les pays d'Amérique latine.

Ces disparités géographiques se constatent aussi à l'échelle locale puisque les enfants ruraux sont beaucoup moins susceptibles d'être scolarisés que les autres : plus de 80 % de l'ensemble des enfants privés de scolarité primaire vivent en zone rurale en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

Surtout, la question de l'éducation reflète une situation d'inégalité entre les sexes. Près des deux tiers (64%) de la population analphabète dans le monde sont des filles. En effet, pour 100 garçons qui fréquentent l'école primaire, il n'y a que 96 filles. Et l'écart est encore plus marqué dans l'enseignement secondaire. Si la situation est très contrastée entre les pays, on constate que les enfants handicapés ont eux aussi beaucoup moins de chances de fréquenter l'école.

Fiche thématique Le droit à l'éducation

Enfin, dans certains pays, l'origine ethnique peut également constituer un obstacle à l'éducation.

Il faut toutefois noter que la situation globale est en cours d'amélioration. Le nombre de nouveaux inscrits dans l'enseignement primaire dans le monde a augmenté de 4% entre 1999 et 2005, passant de 130 à 135 millions.

Les causes de la situation

Dans les pays industrialisés, l'éducation de masse des populations s'est développée à la fin du XIX^e siècle (cf. les lois de 1882 promues par Jules Ferry en France). L'éducation est le fruit, dans ces pays du Nord, de l'idéal d'épanouissement individuel issu de la philosophie des Lumières et affirmé dans la Déclaration des droits de l'homme. Elle procède également d'un réalisme économique : les sociétés industrielles ont besoin d'actifs sachant lire, compter, écrire. Enfin, elle est liée à la richesse de ces pays, où l'État, comme les acteurs privés, ont les moyens d'investir depuis plus d'un siècle.

Dans de nombreux pays en développement, les carences des systèmes éducatifs sont dues à des facteurs cumulatifs. Le retard économique explique en partie le manque d'investissements dans des structures scolaires comme les écoles, collèges, lycées ou, plus encore, universités. Or, ces carences sont d'autant plus marquées qu'en raison d'un contexte de forte croissance démographique, les pays du Sud doivent faire face à des besoins sans cesse plus grands en bâtiments, matériel, professeurs. De plus, ces pays n'ont pas suffisamment d'enseignants : faute de proposer des études prolongées à un nombre conséquent de jeunes gens, ils manquent de personnes formées pour enseigner à leur tour. Ce cercle vicieux est d'autant plus accentué lorsque le pays est en guerre ou en situation de crise économique.

S'ajoutent à ces questions de structures éducatives des handicaps liés aux situations personnelles des enfants. De nombreux enfants n'ont pas la possibilité d'aller à l'école car ils travaillent déjà. [\[voir la fiche « Le Travail des enfants » p. 20\]](#) C'est d'ailleurs en Afrique, où les niveaux de scolarisation sont les plus faibles, que la proportion d'enfants au travail est la plus forte : d'après les estimations, on y trouve 41 pour cent de l'ensemble des enfants de 5 à 14 ans, contre 22 % en Asie et 17 % en Amérique latine. De plus, l'Organisation internationale du travail estime que le « travail familial », à savoir les travaux domestiques effectués dans le cadre de la famille de l'enfant travailleur, ou les soins dispensés aux membres malades ou infirmes, sont responsables d'environ un tiers de l'absence de scolarisation des enfants.

Dans ce cadre, les filles sont particulièrement défavorisées dans bien des régions du monde. Elles ont en effet un moindre accès à l'éducation du fait des traditions, des mariages et des grossesses précoces (l'Unicef estime qu'en 2005, 49 % des filles de 15 à 24 ans vivant en Asie du sud ont été mariées avant l'âge de 18 ans), des corvées ménagères dont elles sont fréquemment chargées. Même scolarisées, beaucoup d'entre elles ont donc des résultats scolaires médiocres ou abandonnent précocement l'école.

Or, cette discrimination sexiste est souvent entretenue par le contenu même de l'enseignement et des méthodes didactiques. Là encore se produit un cercle négatif.

Témoignage : L'histoire de Lalita, Inde

Comme beaucoup de parents en Inde, ceux de Lalita voulaient qu'elle se marie à l'âge de dix ans. Voulant s'instruire, la jeune fille s'est rendue secrètement dans une école réservée aux filles des villages pauvres.

« Je me souviens encore du jour où mon frère jumeau m'a surpris alors que j'allais à l'école. Il m'a battue car il était honteux que j'ose étudier alors qu'aucun homme de notre famille n'avait jamais été scolarisé. »

Lalita a appris à lire et à écrire. Elle a également appris l'usage de la bicyclette et le karaté.

« Je veux poursuivre mes études et devenir un professeur chevronné. Je veux faire découvrir aux filles un monde qu'elles ignorent, et je rêve d'une école dans chaque village ! »

> Les actions de l'Unicef

L'Unicef plaide en faveur d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants - filles et garçons - en insistant sur l'égalité entre les sexes et l'élimination des disparités de toute sorte. L'Unicef met en place des campagnes nationales de mobilisation des populations et des pouvoirs publics pour promouvoir l'éducation partout dans le monde.

Parallèlement, l'Unicef accompagne les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'éducation.

L'Unicef est la principale organisation chargée de l'Initiative des Nations unies pour l'éducation des filles.

L'Unicef fournit également aux écoles du matériel scolaire, de l'eau salubre et des sanitaires.

Créé pour répondre aux situations d'urgence, « l'école dans la boîte » est un kit prêt à l'emploi qui permet de « faire la classe » là où il n'y a plus d'écoles : dans un camp, sous un arbre...

Cette grande malle, dont le couvercle sert de tableau noir, contient des livres d'exercices et des fournitures scolaires pour un enseignant et 80 élèves.

> Activités en classe Le droit à l'éducation

Activités Collège

1/ Questions générales sur le film :

Les héros de ce film vont-ils à l'école comme les enfants de leur âge ?

Que font-ils à la place ?

Quelles sont les raisons qui les empêchent d'aller à l'école ?

2/ Questions sur la scène finale de *Tanza*, qui se passe dans une école :

Qu'est-ce qui montre que Tanza est allé à l'école avant d'être enfant-soldat ?

Quels sentiments éprouve-t-il vis-à-vis de l'école ? Complétez le tableau suivant pour les trouver.

Attitude dans la salle de classe	Sentiment vis-à-vis de l'école
Il fait mine de faire exploser sa bombe à plusieurs reprises.	
Il se déchausse pour la première fois depuis longtemps (cf. dialogue du début du film : il ne s'est jamais déchaussé en tant qu'enfant-soldat).	
Il pleure, la tête appuyée sur l'explosif, et s'endort.	
Il écrit des réponses au tableau.	

3/ Questions sur *Song Song and Little Cat* :

Little Cat est une petite fille chinoise très pauvre. Qu'est-ce qui montre sa pauvreté dans le film ?

Pourquoi ne va-t-elle pas à l'école ? (Quand son « grand-père » est encore vivant. Quand il est mort.)

Qu'est-ce qui montre que le « grand-père » de Little Cat veut absolument envoyer la petite fille à l'école ? Pensez à ce qu'il dit à Little Cat, et à la cause de son décès sur le marché.

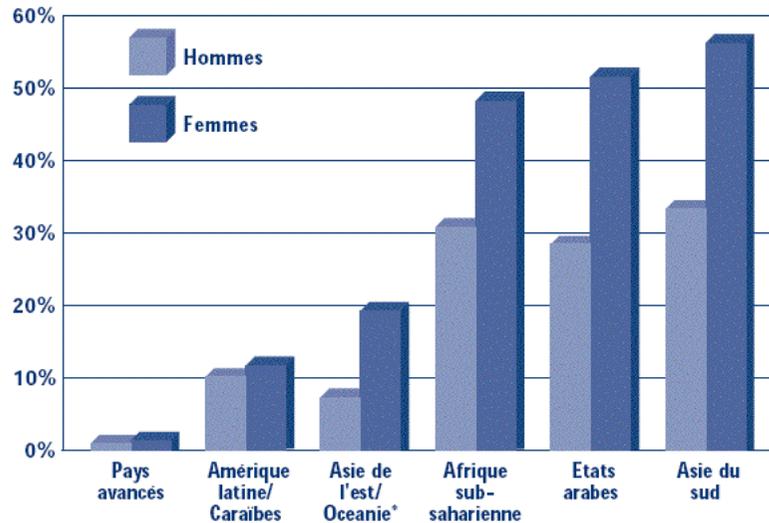
Comment voit-on que Little Cat réalise le rêve de son grand-père décédé, à la fin du film ?

Pourquoi est-ce si important d'aller à l'école pour Little Cat et pour son grand-père ?

4/ Rédigez un petit monologue dans lequel un enfant d'un pays en développement explique à ses parents pourquoi il devrait continuer d'aller à l'école.

Activités Lycée (seconde, terminale STG)

Taux estimés d'analphabétisme dans le monde en 2000, par sexe et par région



Source : L'institut de statistique de l'UNESCO, 2002

* Hors Japon, Australie et Nouvelle-Zélande

Étude d'un document

1. Définissez l'analphabétisme et décrivez sa répartition dans le monde. Quels grands ensembles de pays se dégagent ?
2. Qu'entend-on par « pays avancés » ? Qu'est-ce qui explique leur faible taux d'analphabétisme ?
3. Comment expliquer le fort taux d'analphabétisme des autres régions ? Donnez-en au moins trois causes.
4. Pourquoi distinguer l'analphabétisme des hommes et celui des femmes ? Expliquez cette différence. Quelles autres catégories de jeunes peuvent être discriminées dans l'accès à l'école ?
5. Faites des recherches et listez 3 solutions permettant de lutter contre l'analphabétisme dans les pays en développement.

Fiche thématique Les enfants et la guerre



Photo : Tanza

En chiffres

1 million d'enfants orphelins ou séparés de leurs parents à cause d'un conflit armé

10 millions d'enfants traumatisés psychologiquement

250 000 enfants qui participent directement aux conflits

Les grands enjeux

Du fait de leur vulnérabilité, les enfants sont les premières victimes des conflits armés qui touchent les populations civiles. On peut rappeler qu'aujourd'hui les victimes de guerre sont à 90 % des civils pour 10 % de militaires (le ratio était exactement inverse lors de la 1^{ère} Guerre mondiale : 10 % de civils pour 90 % de militaires).

Exposés à la mort, aux blessures physiques et morales, les enfants sont en outre privés de la plupart de leurs droits fondamentaux : ils manquent d'eau, de nourriture, de soins ; ils sont séparés, de manière temporaire ou définitive, de leur famille, de leur foyer et de leur communauté ; ils n'ont pas accès à l'éducation qui garantit leur avenir. Dans de telles conditions, pratiquement toutes les constantes nécessaires à l'épanouissement des enfants sont gravement perturbées.

Ces enjeux sont redoublés dans le cas des enfants soldats. Les jeunes combattants sont avant tout les victimes, même s'ils sont auteurs d'atrocités, souvent effectuées sous la contrainte ; ils resteront profondément marqués. Les dégâts psychologiques des conflits armés sont incalculables pour les enfants soldats. Qu'ils aient été combattants ou non, ils auront d'immenses difficultés à retrouver leur place dans leur communauté. Les conséquences de l'implication des enfants dans la guerre sont donc également très coûteuses pour la société.

Dans la CIDE

La Convention internationale des droits de l'enfant reprend le droit humanitaire international en cas de conflit armé et l'étend aux enfants, qui ne doivent pas combattre s'ils ont moins de 15 ans, et qui doivent être protégés et soignés lors de ces conflits (**article 38**).

Cette avancée a été confirmée et consolidée par un **protocole additionnel** à cette Convention, adopté en mai 2000 par l'Assemblée générale de l'ONU, qui appelle les gouvernements à empêcher la participation aux conflits armés de toute personne de moins de 18 ans, à interdire leur enrôlement obligatoire et à limiter l'engagement volontaire.

La situation actuelle

Ces dix dernières années, au moins deux millions d'enfants sont morts à la suite de guerres déclenchées par des adultes ; ils constituent à eux seuls la moitié des victimes civiles de conflits armés. Trois fois plus d'enfants ont été gravement blessés ou mutilés à vie. L'Unicef recense aussi plus d'un million d'enfants orphelins ou séparés de leur famille et dix millions d'enfants traumatisés psychologiquement.

Ces chiffres recouvrent deux réalités : celle des enfants qui ont participé à ces conflits, et celle des enfants qui ont servi de cibles civiles.

On recense aujourd'hui dans le monde 250 000 enfants qui participent directement aux conflits. On estime qu'ils sont recrutés dans pas moins d'une quinzaine de pays. Si l'on compte aussi les enfants enrôlés dans les armées régulières, forces paramilitaires ou milices civiles (où ils ne combattent pas forcément), on atteint alors le nombre de 87 États concernés, parmi lesquels la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Leur nombre a récemment décliné au Proche Orient et en Amérique latine en raison de la diminution du nombre de conflits ; en revanche, les enfants continuent à prendre part aux conflits armés en Afrique (environ 120 000 enfants), en Asie orientale (Philippines, et surtout Myanmar, avec 50 000 enfants).

13 pays sont inscrits sur la liste noire des pays en conflit utilisant massivement des enfants soldats :

Fiche thématique Les enfants et la guerre

Afghanistan, Burundi, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Birmanie, Népal, Somalie, Soudan, Tchad, Colombie, Philippines, Sri Lanka et Ouganda.

Ces enfants sont parfois « volontaires » pour aller combattre, fuyant ainsi la maltraitance, la pauvreté ou la discrimination, ou bien afin de se venger des violences ennemies, ou encore à la suite d'un endoctrinement. Mais la plupart sont enrôlés de force dans l'armée ou dans des bandes rebelles, les orphelins constituant une cible particulièrement vulnérable. Ces enfants sont employés aux combats – généralement en première ligne – mais aussi au déminage, au gardiennage, ou encore comme porteurs, cuisiniers ou même esclaves sexuels – en particulier les filles. Ils sont souvent drogués pour devenir insensibles à la peur et à la violence.

À ces enfants soldats, s'ajoutent des enfants non combattants qui sont aussi victimes de la guerre. L'Unicef évalue à 23 millions le nombre d'enfants réfugiés ou déplacés dans le monde, et à 12 millions les enfants sans abri. Sur les 12 pays dans lesquels 20 % ou plus des enfants meurent avant l'âge de cinq ans, neuf ont connu un conflit armé important depuis 1999.

Enfin, chaque année, 8 000 enfants sont victimes des mines antipersonnel.

Les causes de la situation

Le recours aux enfants soldats a de multiples causes. Il est d'abord dû au fait que les enfants sont beaucoup plus malléables et dociles que les adultes ; on peut les amener plus facilement à commettre des actes dangereux (ils sont mis en première ligne ou employés au déminage) ou qui les impliqueront durablement. De plus, la multiplication

des armes légères, aisément manipulables par des enfants, favorise aussi leur recrutement en tant que combattants. Ce recours aux enfants soldats est aussi lié à la volonté d'éviter d'employer des hommes capables de combattre dans des tâches auxiliaires, telles que la cuisine ou le gardiennage, ainsi confiées à des mineurs. Enfin, dans certaines situations, les enfants soldats sont préférés aux combattants adultes : pour des actes d'espionnage ou l'envoi d'un message, il est plus efficace d'avoir recours à un enfant, dont l'ennemi se méfiera moins.

Quant à la surmortalité des enfants ne prenant pas directement part aux combats, elle s'explique par le démantèlement de l'administration publique et la destruction des infrastructures et des services sociaux qui vont souvent de pair avec un conflit armé. Or, par leur vulnérabilité physique, les enfants sont généralement les premiers à succomber à la malnutrition, aux épidémies, aux diverses infections qui suivent ces destructions. Laissés seuls ou sans surveillance, ils constituent en outre des proies faciles pour les adultes, en particulier pour le viol, quand ils ne sont pas purement et simplement pris pour cibles par les belligérants.

Témoignage : L'histoire d'Alhaji, Sierra Leone

Alhaji a été enlevé par des soldats rebelles en Sierra Leone quand il avait dix ans. Il a été forcé de se battre avec eux jusqu'à ce que l'Unicef obtienne sa libération deux ans plus tard. Souvent en première ligne, après avoir été drogué, il a commis des atrocités, tué des militaires et des civils. Il ne sait plus combien. Mais il a vu aussi mourir ses amis à côté de lui. Aujourd'hui, en partie à cause du manque de drogue, Alhaji a du mal à dormir et à se concentrer. Il lui arrive encore de montrer de l'agressivité envers les autres. Il vit dans une famille d'accueil, va à l'école et reçoit une aide psychologique pour retrouver sa place dans la société.

> Les actions de l'Unicef

Depuis le milieu des années 80, l'Unicef est le chef de file des organismes qui luttent avec acharnement contre le fléau des enfants soldats.

Les objectifs de l'Unicef sont multiples :

- libérer le plus d'enfants soldats possible,
- s'assurer qu'aucun enfant ne soit recruté dans le futur,
- soigner les enfants soldats et leur apporter une aide psychologique,
- les éduquer en permettant aux plus jeunes de retourner à l'école et aux plus âgés de bénéficier d'une formation professionnelle,
- proposer des projets spécifiques aux filles victimes de violences sexuelles et aux filles mères,
- et donner à ces enfants la possibilité de reprendre une vie normale en les réinsérant dans leur famille et leur communauté, quand cela est possible.

En partenariat avec d'autres agences de l'ONU et les ONG, l'Unicef soutient des programmes dans de nombreux pays : Afghanistan, Angola, Burundi, Colombie, Côte d'Ivoire, Libéria, Ouganda, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri-Lanka...

> Activités en classe Les enfants et la guerre

Activités Collège

1/ Questions générales sur le film

Quels sont les deux épisodes qui traitent de la guerre ?
Les enfants ont-ils le même rôle dans ces deux épisodes ?

2/ Questions sur *Tanza* :

Tanza a-t-il une famille ? Qui remplace sa famille au quotidien ? Pourquoi n'a-t-il plus de famille ? En quoi est-il obligé de mener une vie d'adulte ?
Comment voit-on que ces enfants soldats ont encore des sentiments, même s'ils les cachent ?

Pour répondre à cette question, aidez-vous de :

- ce que dit l'enfant qui meurt ;
- la scène où Tanza est dans la maison ;
- la scène dans l'école [cf. Fiche thématique : le droit à l'éducation].

3/ Questions sur *Jonathan* :

À quoi voit-on que les enfants de la forêt sont des victimes de la guerre ?

4/ Exposé oral

Cherchez le témoignage d'un ancien enfant soldat et présentez sa vie à vos camarades.
Vous pouvez suivre les points suivants.

Âge lors du témoignage	
Comment il est devenu enfant soldat.	
Combien de temps cela a duré.	
Ce qu'il a dû faire.	
Comment il s'est sorti de cette condition.	
Comment il arrive à vivre maintenant (matériellement, psychologiquement).	

> Activités en classe Les enfants et la guerre

Activités Lycée

Étude d'un document : « RDC : les enfants victimes de dix années de conflit »

Les enfants de République Démocratique du Congo paient le prix d'un conflit qui, année après année, a miné leur environnement social et l'accès aux services de base : aujourd'hui, un enfant sur 5 meurt avant d'atteindre son cinquième anniversaire.

En République Démocratique du Congo, les indicateurs sont alarmants : la mortalité infantile s'élève à 108 pour 1000 naissances vivantes. Le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés au monde : 1100 femmes meurent pour 100 000 naissances vivantes. 38% des enfants congolais de moins de cinq ans sont atteints de malnutrition chronique ou de retard de croissance. 13 % souffrent de malnutrition modérée ou sévère. Seules 46% des familles de RDC ont accès à des sources d'eau potable améliorées et 30 % à des installations sanitaires adéquates.

Médicaments, vaccins, eau potable

La réponse de l'Unicef comprend donc l'achat de médicaments et de matériel pour les centres de santé, des campagnes de vaccination pour les enfants et leurs mères, un appui aux centres nutritionnels et un approvisionnement en eau potable et en moyens d'assainissement, particulièrement dans des zones touchées par le choléra ou les déplacements de population.

Le système éducatif est très mal en point : mauvaise qualité de l'enseignement, vétusté des infrastructures, et bien sûr perturbations dues au conflit. Pour aider à ramener à une vie normale les enfants affectés par le conflits et pour atténuer les risques de recrutement dans les groupes armés, de violences et de difficultés psychosociales, l'Unicef a prévu de construire ou de rénover des salles de classe, de distribuer des fournitures scolaires. L'école est aussi l'endroit où diffuser des messages de prévention du VIH/sida et où établir des programmes d'alimentation.

Environ 33 000 enfants font ou ont fait partie des forces ou des groupes armés en RDC depuis 1998. Les violences sexuelles se poursuivent dans l'Est du pays à un taux alarmant. L'Unicef travaille à la libération, au retour et au regroupement avec leur famille d'environ 3 000 enfants qui restent associés aux forces et groupes armés. L'Unicef appuie la réinsertion sociale de 8 000 enfants. L'Unicef fournit un ensemble complet de services (médicaux, psychosociaux, juridiques et socio-économiques) à 15 000 femmes et enfants ayant survécu à des violences sexuelles.

Un programme d'aide au retour des déplacés

En République Démocratique du Congo, l'Unicef mène un programme « d'aide aux retours », qui est destiné aux personnes déplacées par les violences et pouvant désormais revenir chez elles. Des évaluations multisectorielles sont conduites dans les régions où rentrent ces personnes. Des articles non alimentaires vont aider 110 000 familles à se réinstaller. 190 salles de classe (pour 9 500 élèves) sont remises en état et du matériel scolaire est fourni à 120 000 enfants.

Publié par l'Unicef le 27 janvier 2009 (<http://www.unicef.fr/accueil/sur-le-terrain/pays/afrique-de-l-ouest-et-centrale/rdc/var/lang/FR/rub/448/articles/7116.html#>)

- 1/ Localisez sur une carte la République Démocratique du Congo. À quelle catégorie de pays appartient-elle en terme de développement : le Nord ou le Sud ? Dans quel sous-groupe peut-elle être classée en terme de développement ?
- 2/ Le premier paragraphe énumère des indicateurs alarmants. Expliquez en quoi la guerre a eu un impact négatif sur chacun de ces indicateurs.
- 3/ Montrez, d'après les idées fournies par le document, que les enfants sont une population particulièrement vulnérable dans cette situation de guerre civile.
- 4/ Pourquoi peut-on dire que les enfants soldats sont aussi des victimes de cette guerre, d'après le document ?
- 5/ Quel rôle l'Unicef joue-t-il vis-à-vis des enfants victimes de la guerre ? Avec quel espoir pour l'avenir ?

Fiche thématique Le travail des enfants



Photo : Bilu et Joao

En chiffres

317 millions d'enfants de 5 à 17 ans sont « économiquement actifs »

218 millions exercent des « formes de travail à éliminer »

125 millions exercent les « pires formes de travail des enfants »

Les grands enjeux

La notion de travail des enfants recouvre des réalités très diverses : de la contribution de l'enfant aux tâches de la maison, de la ferme ou du commerce (indispensable à la survie économique de nombre de familles), jusqu'aux situations d'exploitation les plus insupportables (enfants esclaves, prostitution).

Pour l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'Unicef, le « **travail des enfants à éliminer** » concerne des tâches « *dangereuses pour la santé et le développement physique, mental ou social des enfants* », mais également des travaux qui les privent de l'exercice de leurs droits comme le droit à l'éducation (en les privant de leur scolarité ou en la compromettant par le cumul avec une activité professionnelle), le droit au repos, le droit au jeu et aux activités récréatives.

L'OIT isole également les « **pires formes du travail des enfants** » : travaux forcés et servitude, enrôlement dans des groupes armés (cf. fiche thématique [Le droit à être protégé contre la guerre](#) p. 16), recrutement pour des activités illicites (vol, trafic de stupéfiants), exploitation sexuelle et prostitution...

Dans la CIDE

Dans la Convention internationale des droits de l'enfant, l'**article 32** protège les enfants contre l'exploitation économique, à savoir contre les travaux à risques ou qui compromettent leur développement physique et mental. L'**article 34** insiste plus particulièrement sur l'interdiction de toute forme d'exploitation sexuelle.

La situation actuelle

Selon les chiffres les plus récents de l'OIT, 317 millions d'enfants de 5 à 17 ans sont considérés comme « *économiquement actifs* » dans le monde. Parmi ceux-ci, 218 millions d'enfants (dont 73 millions ont moins de 10 ans) exercent des « *formes de travail à éliminer* », principalement dans l'agriculture, le secteur minier, l'industrie textile.

125 millions d'enfants de 5 à 17 ans exercent les « *pires formes du travail des enfants* » : servitude pour dettes ou à d'autres formes d'esclavage (5,7 millions), prostitution et pornographie (1,8 millions), activités illicites (600 000) ou encore enrôlement dans des conflits armés. S'ajoutent à cette liste les enfants employés de maison, qui travaillent dans des familles à l'abri des regards, dont le nombre est impossible à déterminer. L'OIT estime cependant qu'ils sont des millions.

Bien que présent sur l'ensemble de la planète, le phénomène du travail des enfants est particulièrement accentué dans le monde en développement. Environ 17 % des enfants y travaillent – avec pas moins de 27 % dans les pays les moins avancés, dont 41 % en Afrique occidentale et centrale. C'est dans les milieux ruraux que l'on trouve le plus d'enfants au travail : plus de 70 % des enfants travailleurs le sont dans l'agriculture, soit 132 millions de garçons et de filles qui gardent le bétail, récoltent les céréales, entretiennent des machines, épandent des pesticides...

Toutefois, le « *travail des enfants à éliminer* » tend à diminuer : selon l'OIT, il a enregistré une baisse de 11 % entre 2000 et 2004, passant de 246 millions à 218 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans. Le travail des enfants dans ses pires formes a, dans le même temps, diminué de 26 % ; à ce rythme, il pourrait même être éliminé dans les 10 ans selon l'OIT.

Fiche thématique Le travail des enfants

Les causes de la situation

La pauvreté est la première cause du travail des enfants. Les populations pauvres cherchent d'abord à s'alimenter, et dans ce cadre, l'enfant, bouche à nourrir, est lui aussi appelé à contribuer au revenu familial. De plus, dans les populations pauvres, la scolarisation de l'enfant n'est vue comme bénéfique que lorsque son profit anticipé est supérieur à son coût immédiat en termes de perte de revenus liés au travail.

Les populations vulnérables comme les réfugiés, les minorités, les castes en Inde... qui se trouvent au plus bas de l'échelle sociale, ont particulièrement recours au travail des enfants en raison de leurs revenus très faibles. Les enfants abandonnés ou errants (enfants des rues), les orphelins, sont eux aussi singulièrement touchés par ce phénomène puisqu'ils doivent subvenir à leurs propres besoins. Les crises de toutes sortes - catastrophes naturelles, chocs économiques, pandémie du VIH-sida, conflits armés... - accentuent évidemment ce phénomène général, à la fois en raison de l'appauvrissement de la population, de la désagrégation des liens familiaux et sociaux et de la désorganisation de l'État, incapable d'assurer un service d'éducation adéquat.

Le travail des enfants comprend aussi la traite des enfants, à la suite d'un enlèvement ou de la servitude pour dettes (qui livre les enfants au propriétaire terrien, au chef d'entreprise ou au prêteur) ; elle concerne aujourd'hui 1,2 million d'enfants, dont 500 000 en Amérique latine.

À l'échelle des familles, le niveau d'éducation des parents et les préjugés culturels jouent un grand rôle. Dans une famille où les parents (et en particulier la mère) sont éduqués, les enfants seront poussés à fréquenter l'école et non à travailler. Quant aux filles, elles sont moins encouragées à aller à l'école car elles sont souvent destinées à être mariées. L'investissement que peut représenter l'école a alors beaucoup moins d'intérêt.

On ne peut pas parler des causes du travail des enfants sans évoquer la « demande » de ceux qui exploitent le travail des enfants : pour les employeurs des secteurs à faible qualification et forts besoins de travailleurs (l'agriculture familiale mais aussi les grandes plantations, les ateliers textiles...), les enfants représentent une main d'œuvre docile et peu onéreuse.

Les enfants répondent aux exigences physiques de certaines tâches comme le tissage des tapis ou l'activité dans les mines. Dans le cas des enfants soldats, la malléabilité de ces jeunes combattants est un facteur décisif pour leur recrutement.

Témoignage : L'histoire de Xiuhua, Chine

Xiuhua n'avait que 10 ans quand elle a dû quitter l'école pour aider ses parents aux champs.

Mais il y a cinq ans, les perspectives d'avenir de Xiuhua ont changé. Un projet d'éducation non scolaire pour adolescentes, soutenu par l'Unicef, a ouvert ses portes dans la région, enseignant la couture, la broderie et des techniques spécialisées pour cultiver le maïs, le blé et la pastèque à Guyan, où il fait très froid et ne pleut pas beaucoup.

Xiuhua a appris la couture. Chaque jour, après avoir aidé sa mère à la maison, elle s'exerce. Elle gagne déjà de l'argent qui vient arrondir le revenu familial en confectionnant des vêtements pour les villageois. Le rêve de Xiuhua est d'ouvrir un atelier de couture comme son amie Yang Yan. Yang Yan a 22 ans et elle est mère d'un petit garçon. Elle n'a suivi que deux ans d'éducation de base. Mais en 1998, grâce au programme de renforcement des moyens de subsistance des filles, elle a ouvert le premier atelier de couture du village et depuis, elle apporte une bonne contribution au revenu de sa famille.

> Les actions de l'Unicef

L'Unicef s'efforce de mettre en place une stratégie d'ensemble basée sur cinq initiatives clés pour éliminer les formes les plus dangereuses de travail des enfants : promouvoir et renforcer l'éducation, faire adopter et mieux appliquer les législations nationales et internationales, donner aux pauvres des moyens d'agir, mobiliser la société et faire campagne pour que les entreprises prennent mieux conscience de leur responsabilité propre et de celle de leurs sous-traitants.

Parallèlement, l'Unicef met en place des programmes de prévention et de lutte contre l'exploitation.

Plus de 100 pays sont concernés.

> Activités en classe Le travail des enfants

Activités Collège

1/ Questions générales sur le film :

Quels épisodes présentent une exploitation économique des enfants ? Regroupez les épisodes dans lesquels les activités te semblent proches.

Qu'est-ce qui explique, dans ces films, que ces enfants doivent « travailler » ?

Déduisez de vos réponses les facteurs qui expliquent l'exploitation économique des enfants.

L'Unicef distingue, au sein du travail des enfants, ce qu'il appelle les « pires formes de travail des enfants et d'exploitation ». Qu'est-ce qui correspond à cette appellation dans les différents films, selon vous ? Justifiez votre réponse.

Les enfants des films vous semblent-ils heureux de travailler ? Nuancez bien votre réponse.

Quels problèmes peuvent poser les activités économiques de ces enfants, selon vous ? Pensez aux conséquences physiques et psychologiques de ces activités sur les enfants, ainsi qu'à l'aspect social et moral de cette question.

Le travail des enfants peut-il aider les pays à se développer?

Justifiez votre réponse.

2/ Production écrite :

Choisissez une des formes du travail des enfants et créez une affiche qui fasse comprendre les problèmes liés à ce phénomène. Cette affiche devra être à la fois précise (au moins 2 chiffres illustrant le problème) et compréhensible par des jeunes de votre âge.

> Activités en classe Le travail des enfants

Activités Lycée

Étude d'un document

Estimations chiffrées sur le travail des enfants, 2004 (en millions)					
Tranche d'âge	Total d'enfants	Enfants économiquement actifs	Variation par rapport à 2000	Travail des enfants à abolir	Travail dangereux
5-14 ans	1206,5	190,7	- 9,6%	165,8	74,4
15-17 ans	359,8	126,7	- 9,8%	51,9	51,9
Tous	1566,3	317,4	-10,1%	217,7	126,3

Source : D'après Frank Hagemann, Yacouba Diallo, Alex Etienne et Farhad Mehran, Global Child Labour Trends 2000-2004, Bureau international du travail, Genève, avril 2007

1. Pourquoi ce tableau évoque-t-il une « estimation » et non un chiffre exact ?
2. Calculez la part d'enfants au travail sur l'ensemble des enfants en 2004, globalement et selon les tranches d'âge. Que constatez-vous quant au travail des enfants ?
3. Expliquez pourquoi l'on distingue les « enfants économiquement actifs » et le « travail des enfants à abolir ».
4. Expliquez ce qu'est le « travail dangereux » ; pourquoi l'OIT l'a-t-il individualisé dans ce tableau ? Que constatez-vous quant à son importance ?
5. Que nous apprend la colonne « Variation par rapport à 2000 » ? À quoi est-ce dû, selon vous ?

Fiche thématique Santé des enfants et VIH-sida



Photo : Jesus children of America

En chiffres

2,1 millions d'enfants sont infectés par le VIH-sida
(en 2007)

200 000 enfants sont morts des suites du VIH-sida
(en 2007)

15,2 millions d'enfants ont perdu au moins un parent
à cause du VIH-sida

Les grands enjeux

Par le fait qu'elle constitue une période de développement physique et psychologique, l'enfance est une période particulièrement importante en terme de santé.

La grande fragilité des jeunes enfants face aux maladies et privations explique la surmortalité qui les touche dans beaucoup de pays. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en 2005, près de 10 millions d'enfants de moins de 5 ans sont morts de causes pouvant, pour la plupart, être prévenues. 50 % de ces décès sont liés à la malnutrition, 23 % à des causes périnatales et 18 % aux infections respiratoires.

En outre, les privations qu'un être humain subit dans sa jeunesse se répercutent tout au long de son existence. L'insuffisance de soins ou la malnutrition pendant les premières années de la vie peuvent entraîner un retard de croissance, une diminution des capacités physiques, intellectuelles et de défense de l'organisme durant l'enfance et l'adolescence. Plus tard, cela peut compromettre la vie adulte et professionnelle par le développement de multiples pathologies.

De manière générale, le niveau de santé des enfants de chaque pays contribue à son développement ou son absence de développement. Des facteurs comme la malnutrition et la maladie perpétuent la pauvreté et la faible productivité de la population.

Parmi toutes ces menaces qui pèsent sur l'enfance et le développement aujourd'hui, le VIH-sida compte parmi les plus graves. Le VIH-sida touche directement les enfants : le virus peut leur être transmis par la mère durant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement ; l'exploitation et les abus sexuels peuvent entraîner leur infection ; l'usage de drogues, avec l'échange de seringues infectées est quant à lui un vecteur de diffusion très commun ; enfin la scarification peut jouer un rôle.

Mais les enfants sont aussi des victimes indirectes de la maladie. Le VIH-sida renforce le risque pour les

enfants d'être touchés par la pauvreté et la malnutrition à mesure que les adultes qui s'occupent d'eux tombent malades et meurent. De même, l'épidémie déchire le tissu social : comme la maladie touche les professeurs, personnels de santé et autres, les enfants se trouvent exclus des services essentiels tels que l'éducation ou les soins. De plus, une longue maladie des proches oblige souvent les enfants à assumer le rôle des adultes en s'occupant d'eux et en les soignant. Enfin, les enfants atteints du VIH-sida ou dont les proches sont malades peuvent également être victimes de stigmatisation, de discrimination, voire de violence.

Dans la CIDE

Les **articles 24 à 26** de la Convention internationale des droits de l'enfant reconnaissent le droit d'un enfant à jouir du meilleur état de santé possible. Ils incluent dans ce droit à la santé la lutte contre la malnutrition. Ils affirment également le droit de bénéficier de l'accès aux soins – en particulier le droit à une sécurité sociale.

De manière générale, **l'article 6** stipule que les gouvernements doivent faire tout leur possible pour garantir la survie et le développement des enfants, et **l'article 2** dit que leurs droits doivent être protégés, quelle que soit leur situation – ce qui inclut les cas de maladie.

La situation actuelle

Dans les pays les plus éprouvés par le VIH-sida, cette maladie a réduit à néant les progrès accomplis dans les années 1960 et 1970 dans le domaine de la survie de l'enfant. En effet, en 2007, 290 000 enfants sont morts de causes liées au sida.

45 % des personnes nouvellement infectées par cette maladie sont des jeunes de 15 à 24 ans. Ceux-ci représentent désormais près d'un tiers de toutes les

Fiche thématique Santé des enfants et VIH-sida

personnes vivant avec le VIH-sida dans le monde : 2,1 millions d'enfants de moins de 15 ans sont aujourd'hui infectés par le VIH, dont quelque 530 000 rien qu'en 2006, en majorité par une transmission de la mère à l'enfant.

Les enfants sont également des victimes indirectes de la maladie : 15,2 millions de jeunes de moins de 18 ans ont perdu au moins un parent à cause du sida – et l'on constate ici la situation dramatique du Sud car 80 % de ces orphelins vivent en Afrique subsaharienne. De manière générale, il est visible que les décès liés au VIH-sida reflètent l'inégalité générale entre le Nord et le Sud en matière de santé : le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de six pour mille dans les pays industrialisés en 2004, de 87 pour mille dans les pays en développement et de 155 pour mille dans les pays les moins avancés.

Les causes de la situation

La santé de chacun n'est pas le simple résultat des prédispositions naturelles des individus. Elle est aussi et surtout le fruit du niveau de développement d'un pays.

En effet, un pays développé pourra assurer des soins de qualité à l'ensemble de la population. Or pour le VIH-sida, dans les pays à bas et moyens revenus, 1 femme enceinte infectée par le VIH sur 10 seulement bénéficie d'un traitement anti-rétroviral (ARV) prophylactique pour empêcher la transmission à l'enfant. Moins d'un enfant sur dix ayant besoin d'un traitement ARV en bénéficie : de fait, un traitement ARV coûte six fois plus cher pour un enfant que pour un adulte. Or sans traitement, 1 bébé sur 2 mourra avant l'âge de 2 ans.

De même, le nombre de personnels de santé par habitant, leur compétence et leur répartition sur le territoire sont meilleurs dans un pays développé. L'OMS rapporte qu'en 2006, il y avait plus de 300 médecins pour 100 000 habitants dans un pays comme la France, moins de 20 au Cambodge, en Indonésie ou en Tanzanie...

Le développement s'appuie enfin sur l'alphabétisation, en particulier celle des filles, qui a une forte incidence sur la santé : les femmes éduquées pourront mieux se prémunir elles-mêmes contre le VIH-sida et éviter la contamination de leurs enfants [cf. fiche thématique sur l'éducation p. 13]. Or, seuls 39 % des jeunes gens des pays à risque ont des connaissances précises et complètes sur le VIH-sida et sur la manière d'éviter la transmission du virus, les jeunes filles étant particulièrement défavorisées dans ce domaine.

Témoignage : L'histoire de Nealo, Namibie

Nealo a été infectée par le VIH à l'âge de seize ans, il y a presque cinq ans. « J'étais au courant pour le VIH », dit-elle. « Mais je n'ai pas osé prendre les précautions que je conseillais aux autres. L'amour que j'avais pour le garçon qui m'a infectée m'a aveuglée. J'avais la phrase toute prête dans la tête : « Utilisons un préservatif ». Mais je ne suis pas arrivée à la dire. J'ai cru que si je lui disais ça, ce serait la fin de notre relation. Et j'étais trop jeune pour dire « non » et ne pas céder. »

Nelao a découvert qu'elle était séropositive quand son fils, qui a maintenant trois ans, est tombé malade. Ils ont tous les deux fait le test du VIH et ils étaient tous les deux porteurs du virus.

Naturellement, ce fut un grand choc. Mais la mère de Nelao ne l'a pas laissé tomber et l'a beaucoup aidée. « Je fais encore partie de la famille », fait remarquer Nelao. « Plus tard, quand j'ai reçu des conseils, j'ai compris ce que ça voulait dire « être séropositive » et comment vivre avec le VIH. »

> Les actions de l'Unicef

Dans le domaine de la santé, la lutte contre le sida est l'une des priorités de l'Unicef.

L'Unicef intervient dans quatre domaines prioritaires :

- la prévention des nouvelles infections chez les jeunes : programmes de prévention et de sensibilisation, programmes de dépistage volontaire et gratuit ;
- la prévention de la transmission de la mère à l'enfant : avec des traitements adaptés (trithérapies) pour les femmes enceintes et une offre de dépistage volontaire et gratuit dans les services d'obstétrique ;
- la fourniture de traitements adaptés aux enfants : par le développement de formulations pédiatriques adaptées aux jeunes enfants des pays pauvres ;
- la protection des enfants rendus orphelins et vulnérables à cause du sida, avec des services et un suivi communautaire de la santé, la nutrition, la scolarité...

Activités Collège

Questions sur le film *Jesus Children of America* :

1/ Le film présente des personnes malades du VIH-sida. Comment ont-ils attrapé cette maladie ? En quoi peut-on dire que le père de Blanca est lourdement responsable de la situation de sa famille ?

2/ Qu'en concluez-vous sur les catégories de personnes qui ont le VIH-sida aux États-Unis ?

3/ En quoi la drogue rend-elle la situation encore plus dramatique pour cette famille ? Pour vous aider, cherchez, entre autres, ce qu'est la méthadone et référez-vous à ce qu'en dit la mère de Blanca.

4/ Quelle attitude ont les autres personnes vis-à-vis de Blanca ? Pourquoi ? Pour répondre à cette question, remplissez le tableau suivant.

Personnage	Attitude à l'égard de Blanca	Raisons de cette attitude
Ses camarades		
La mère de l'élève agressive		
La directrice		

5/ Qu'en concluez-vous sur l'attitude de beaucoup de gens vis-à-vis des malades ? Reliez cela au fait que les parents de Blanca lui cachent sa maladie.

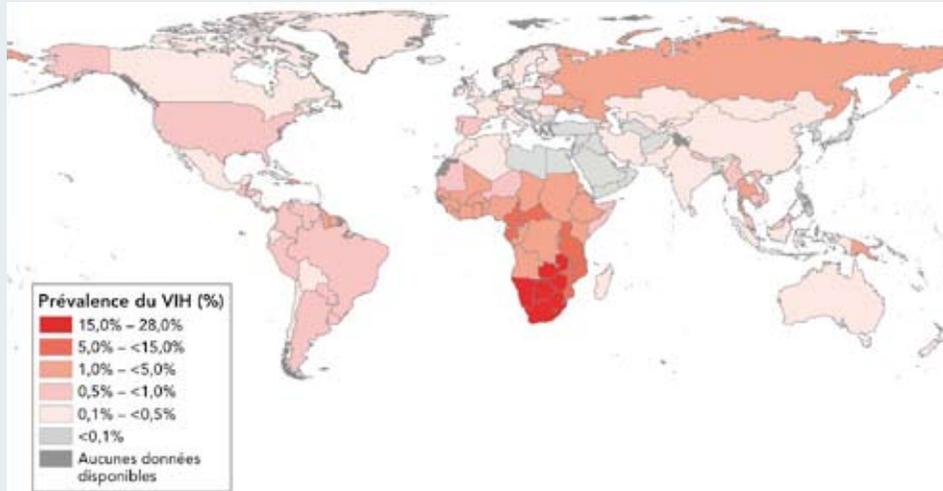
6/ Quelle autre raison peut expliquer le silence vis-à-vis de cette maladie dans la famille de Blanca ? Cherchez ce que signifie la notion de « tabou », et utilisez-la ici.

7/ Blanca est-elle pour autant totalement isolée face à la maladie ? Qu'est-ce qui montre qu'elle a de la chance dans son malheur ? Comparez sa situation à celle de la plupart des malades des pays du Sud.

Activités Lycée (seconde, terminale STG)

Étude de documents

Doc 1. Infections par le VIH en 2007 : un aperçu mondial



Source : ONUSIDA, 2008

Doc. 2 : VIH-sida et mondialisation

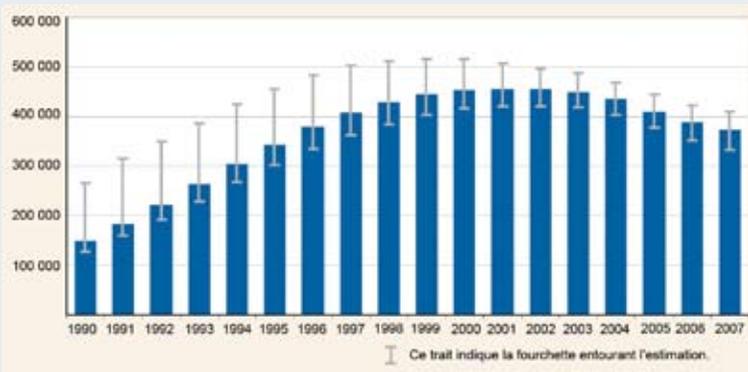
« [...] peu de questions illustrent aussi bien la « mondialisation », ses périls et ses opportunités, que celle du sida en Afrique. Au plan strictement médical, d'abord, la pandémie* est par essence un phénomène qui dépasse les frontières et les modes de régulation nationaux (le système sanitaire du pays). Au plan médico-économique, ensuite, le sida se caractérise par des logiques transnationales particulièrement frappantes : on sait [...] que la pauvreté et les inégalités mondiales sont des facteurs « épidémiologiques » : les chocs macroéconomiques (dus aux fluctuations du commerce mondial et parfois aux ajustements structurels qui en résultent) accélèrent la transmission de la maladie parce qu'ils entraînent des flux migratoires intra-nationaux, un délitement des cadres villageois traditionnels, et un dénuement aggravé des femmes en zone urbaine ; la coexistence d'une population pauvre, privée d'activité économique, et d'une population riche, bien soignée et vivant longtemps avec le virus, est aussi, en soi, un facteur de propagation. Enfin, et peut-être surtout, les traitements, les médicaments, et parfois même les ressources financières pour lutter contre la maladie se trouvent ailleurs que dans les pays du Sud majoritairement touchés, caractérisant encore une fois une logique forte de mondialisation des problèmes. Exemple le plus connu, les traitements médicamenteux (les fameuses bi/tri-thérapies) sont à ce jour produits « en Occident » (sauf exceptions, telles que le laboratoire producteur de génériques CIPLA en Inde), sous licence de laboratoires pharmaceutiques des pays développés, et vendus dans le monde entier à un prix fixé indépendamment des besoins nationaux (et ressources) des pays africains.

***Pandémie** : épidémie qui s'étend à la quasi-totalité de la population d'un continent ou de plusieurs continents.

Vincent Touzé et Bruno Ventelou, « Sida et développement, un enjeu mondial », *Revue de l'OFCE*, 2002, p 153-174.

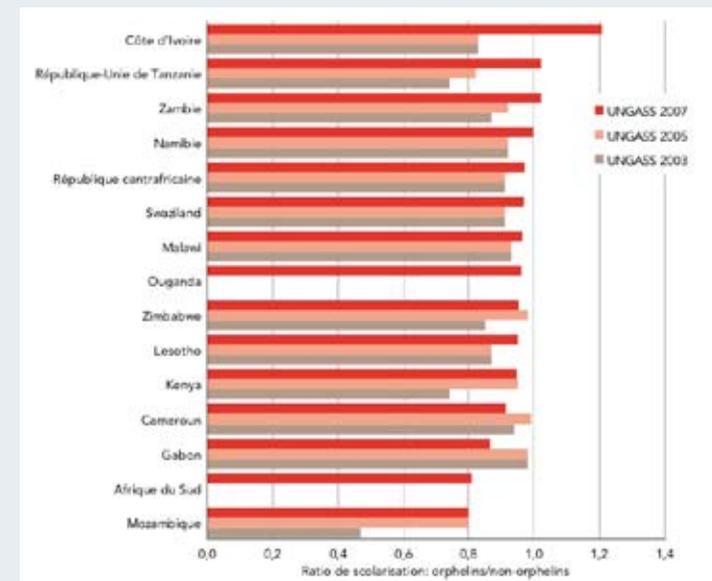
Activités Lycée (suite)

Doc 3. Décès dus au sida chez les enfants, 1990-2007



Source : ONUSIDA, 2008

Doc 4. Ratio de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins dans les pays où la prévalence du VIH est supérieure à 5 %



Source : ONUSIDA, 2008

1. Pourquoi peut-on dire que le VIH-sida est une épidémie transnationale et mondialisée ? (doc. 1 et 2)
2. Quels lieux sont particulièrement touchés par le virus du sida ? Pourquoi, selon vous ? (doc. 1)
3. Rappelez les trois critères qui permettent le calcul de l'IDH (Indice de Développement Humain). Déduisez des documents 3 et 4 l'impact négatif qu'a le VIH-sida sur deux de ces trois critères, et donc, par conséquent, sur l'IDH ; en quoi le troisième critère peut-il lui aussi être affecté par l'épidémie de VIH-sida ?
4. Expliquez les inégalités d'accès aux médicaments antirétroviraux (doc. 2). Quelles solutions envisager pour réduire ces inégalités ?

Ce dossier a été réalisé pour l'Unicef France par Hélène Chauvineau et Vital Philippot
pour le site <http://www.zerodeconduite.net>



Unicef France
3, rue Duguay Trouin
75006 PARIS